



L'esprit
Vouvan!



PATRIMOINE

HISTOIRE

CULTURE

LÉGENDE

ENVIRONNEMENT



Bulletin *Municipal*

2022/2023

Horaires d'ouverture de la mairie

Mardi : 8h30 - 12h00 et 14h00 - 17h00
Mercredi : 8h30 - 12h00
Jeudi : 8h30 - 12h00 et 14h00 - 17h00
Vendredi : 8h30 - 12h00
Samedi : 10h00 - 12h00

10 place de l'Église
Tél. 02 51 00 80 21
Fax : 02 51 00 82 85
mairie.vouvant@wanadoo.fr
www.vouvant-vendee.fr



Jours et horaires d'ouverture de l'agence postale

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 10h00 - 12h30
Samedi : 9h30 - 12h00

À côté de la mairie
Tél. 02 51 00 81 39

Permanence notariale : Maître Jean-Marie GRATRAUD

Les mardis et jeudis matins
de 10h00 à 12h00 à la mairie

Rendez-vous : Office notarial La Châtaigneraie
Tél. 02 51 69 68 67

Permanence architecte conseil des « Petites Cités de Caractère » :

Caroline GUILLEMAUT, architecte du patrimoine

Conseil gratuit,
prendre rendez-vous à la mairie

Numéros divers

- Communauté de Communes du Pays de Fontenay-Vendée - Tél. 02 28 13 07 07
- Sycodem - Tél. 02 51 50 75 35
- Office de Tourisme - Tél. 02 51 00 86 80

Écoles

- École « Les Acanthes »
Tél. 02 51 00 88 51
- Maison Familiale Rurale
Tél. 02 51 00 80 14



Numéros d'urgence

- Pompiers : 18 ou 112
- SAMU : 15
- Gendarmerie : 17
- Enfance maltraitée : 119
- Violence conjugale : 3919 ou 17
- Pharmacies de garde : 32 37
- Médecins de garde : 116 117
- Défibrillateur : EHPAD et épicerie
(pendant les horaires d'ouverture du magasin)



Collecteurs

- Verre et papier :**
parking de la Girouette,
parking du Château-Neuf,
rue de l'Espérance, La Haute-Motte
- Piles usagées :**
hall de la mairie
- Vêtements :**
rue de l'Espérance
- Coquilles d'huîtres et coquillages :**
rue de l'Espérance
- Bouchons en plastique :** EHPAD

Le mot du Maire



Chers Vouvantaises et Vouvantais,

Le temps des fêtes de fin d'année est toujours un moment particulier, une occasion de partager des instants privilégiés en famille ou entre amis. Dans cette année 2022 pour le moins confuse, accompagnée de troubles qui affectent le monde, et par ricochet, notre vie de tous les jours, il est une césure appréciable. Notre monde change, plus difficile à comprendre, avec pour conséquence des formes de replis sur soi. Sans doute, pouvons-nous avoir l'impression dans nos secteurs ruraux d'être à l'abri, en marge de cette marche du monde. C'est là une illusion et nous devons être vigilants et veiller au quotidien à ce que la bienveillance l'emporte.

Un regard sur l'année 2022 montre que la vie vouvantaise a été marquée par un dynamisme certain : le retour de très nombreux visiteurs, des spectateurs et auditeurs lors du déroulement des animations, expositions et concerts. Toutes ces manifestations ont rencontré un très vif succès. Je remercie l'ensemble des associations ainsi que leurs bénévoles qui portent ces événements avec passion et engagement.

L'année 2022 a vu la réalisation d'un certain nombre de projets, et plus particulièrement :

- L'aire de camping-cars
- Le contournement du bourg entre la route de Foussais et celle de la Châtaigneraie afin de limiter la traversée des véhicules lourds
- La rénovation pour partie du cimetière
- La numérotation de l'ensemble des villages
- Les investissements en vue de la sécurisation de l'école et poursuite de la modernisation du matériel pédagogique. Cette école où sont formés les adultes de demain.

Ce début d'année coïncide également avec l'établissement du budget 2023. Un contexte économique difficile qui heurte de plein fouet les personnes et les collectivités, n'épargne pas notre commune. Les coûts augmentent dans de nombreux domaines (eau, électricité, alimentation, services, etc.). En conséquence, nous devons accepter que le budget de l'exercice 2023 soit contraint qui plus est, comme nous en avons pris l'engagement, avec une pression fiscale locale inchangée.

Afin de compenser pour partie l'augmentation des coûts de l'énergie, des mesures ont déjà été prises (illuminations de Noël limitées, températures raisonnées à l'école et dans les autres bâtiments communaux, réduction drastique de la durée de l'éclairage public...). Néanmoins, nous devons poursuivre nos efforts. Ceux-ci seront notamment concrétisés en 2023 par le passage de l'ensemble de l'éclairage de l'espace public et des bâtiments communaux à un éclairage LED.

2023 sera aussi l'année de mise en œuvre de plusieurs gros chantiers. Le premier, le plus important, étant celui de la couverture santé de notre commune. Ce chantier en étroite collaboration avec l'ensemble du corps médical de la commune, débutera dès le premier trimestre 2023. Il est indispensable d'anticiper afin d'essayer d'éviter de rejoindre la longue liste des communes devenues déserts médicaux.

Le deuxième sera celui de la mise en sécurité de l'église afin d'assurer une parfaite mise hors d'eau pour que ne se produisent des dommages irréversibles.

Le troisième, plus administratif, nous conduira soit à une modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) ou un glissement vers un Plan Local d'Urbanisme Intercommunale (PLUI). Pour ce faire, les élus désignés suivront une formation dont le calendrier marquera le début de la réflexion.

Je n'oublie pas notre EHPAD sur lequel nous gardons un œil vigilant et suivrons avec attention la réalisation des engagements pris par notre Communauté de Communes en terme d'investissements tant humains que matériels.

J'ai une pensée toute particulière pour ceux qui nous ont quittés ainsi que pour leurs familles et proches.

Je souhaite que cette année 2023 se poursuive sur une même dynamique de participation et de convivialité et qu'elle soit belle et paisible pour tous. En mon nom et en celui de l'ensemble des membres de Conseil municipal, très belle et très bonne année 2023.

Xavier Philippot

Le conseil municipal!



Xavier PHILIPPOT
Maire



Guy MOREAU
1^{er}adjoint
Travaux – voirie – bâtiment – services techniques



Jean-Pierre GOIN
2^{ème}adjoint
Urbanisme – droit des sols – Environnement



Didier BELAUD
3^{ème}adjoint
Enseignement – Social – vie citoyenne et associative



David MAROLLEAU
4^{ème}adjoint
Communication – Tourisme – patrimoine



Danièle BELAUD
Conseillère



Gilles BERLAND
Conseiller délégué
PCC – Les Plus Beaux Villages de France



Annie-France GARRY
Conseillère



Ludovic GÉRON
Conseiller



Yoann GRÉGOIRE
Conseiller délégué
Agriculture – Environnement – Fibre optique



Pierre LEGAL
Conseiller délégué
Affaire juridiques – Rédactionnel



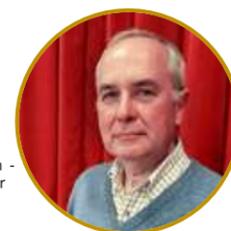
Anthony MÉTAY
Conseiller



Sylvie MEUNIER
Conseillère déléguée
Ecole - Santé



Dominique POUVREAU
Conseillère déléguée
Cimetière – Numérotation – Embellissements paysager



Yves ROUSSEAU
Conseiller délégué
Tourisme – Patrimoine



LES COMMISSIONS

- Finances, économie, commerce, et affaires juridiques
- Urbanisme, droit des sols, environnement
- Enseignement, social, vie citoyenne et associative
- Travaux, voirie, bâtiment communaux, services techniques, éclairage public, assainissement et ordures ménagères
- Communication, tourisme et patrimoine
- Chantiers transverses

PERSONNEL COMMUNAL

Administration

- ▶ Secrétaire générale
Pascale NACROUR
- ▶ Accueil
Mathilde BIGOT

École, cantine, accueil, périscolaire, entretien

- ▶ Myriam JUILLET
- ▶ Sandra JAULIN
- ▶ Muriel FROUIN
- ▶ Véronique ROBINEAU
- ▶ Josiane GARON

Services techniques et espaces verts

- ▶ Laurent GERBEAUD
- ▶ Cédric GAY

Agence postale

- ▶ Leah BELL

TARIFS SALLE DES FÊTES

au 1^{er} janvier 2023

	Mariages	Banquets, repas de famille, soirées dansantes avec la cuisine	Séminaires, réunions sans utilisation de la cuisine	Vin d'honneur	Galette des Rois, lotos...	Assemblées Générales	Sépultures	Utilisation du vidéo projecteur
COMMUNE	300 € * 400 € **	150 €	120 €	80 €	20 €	Gratuit (pour les associations communales)	Gratuit	20 € + caution de 800 €
Journée supplémentaire		30 €	30 €					
EXTERIEUR	600 € * 800 € **	280 €	250 €	160 €	50 €	50 €	50 €	50 € + caution de 800 €
Journée supplémentaire		60 €	60 €					

Mariages * : Forfait 2 jours / **Mariages **** : Forfait 3 jours

Chauffage : Du 15 octobre au 30 avril une majoration de 20 € par jour sera ajoutée au montant de la location.



La mairie de Vouvant est sur l'application mobile IntraMuros. Téléchargez-la pour vous informer sur votre commune et les communes avoisinantes (actualités, évènements, manifestations, lieux à visiter, commerces, services municipaux...). Possibilité de recevoir les alertes.

Vouvant, *quelle histoire* !

L'ÉVOLUTION MORPHOLOGIQUE DE LA MÈRE ET DU PETIT-FOUGERAIS AU XX^E SIÈCLE

Implanté sur un méandre, le bourg de Vouvant est entouré sur trois côtés par la rivière la Mère. La morphologie actuelle de cette dernière ne correspond pas à celle qui était la sienne dans le passé. En effet, l'étendue visible de nos jours est liée à la construction de barrages au milieu des années 1950 et à la fin des années 1970. Ces ouvrages d'art entrent dans un schéma de régulation de l'eau approvisionnant le barrage de Mervent afin de produire de l'eau potable et d'alimenter le Marais Poitevin de façon à réguler les envois d'eau de manière compatible avec ces espaces fragiles. Ils servent également de barrages tampons destinés à contenir les eaux en cas de crues.

Les moulins à eau mentionnés sur le cadastre napoléonien

Le cadastre napoléonien élaboré en 1835 indique la présence de plusieurs moulins à eau sur le territoire communal de Vouvant. Les tableaux indicatifs dressés lors de l'élaboration de ce cadastre permettent notamment de connaître le nom du propriétaire connu à cette date¹. Aussi, des moulins à eau sont localisés à Mervent et Bourneau, sur la Mère et le Petit-Fougerais. Ces cours d'eau produisent une force motrice et déterminent, en outre, les limites administratives de Vouvant au sud et à l'ouest de son territoire.

Sur la Mère :

- le moulin Froment (Vouvant) appartenant à Pierre Poupin, farinier ;
- le moulin Seigle (Vouvant) appartenant à René Rocher, cultivateur ;
- le moulin Neuf ou du Pont-Neuf (Vouvant) appartenant à Pierre Boisdé, farinier ;
- le moulin de Pierre-Brune (Mervent), mentionné en 1811 sur le cadastre de Mervent ;
- le moulin de Diet (Mervent), comprenant un moulin à tan et un à foulon mentionnés en 1845
- et le moulin de Pierre-Blanche (Mervent), moulin à tan mentionné en 1845.

Sur le Petit-Fougerais, l'un des affluents de la Mère :

- le moulin de Blin (Vouvant) appartenant à François Boutin, meunier ;
- le moulin de Niau ou Deniaud (Vouvant et Bourneau) appartenant à Louis Boutin, farinier ;
- le moulin Genet (Vouvant) appartenant à Jean Charriau, meunier
- et le moulin de Brisac, Brissac ou Brizard (Bourneau), mentionné en 1826 sur le cadastre de Bourneau et en 1835 sur celui de Vouvant.

1954 : barrage-écluse du moulin Seigle



La baignade du Moulin Seigle – 1956 –
© Gaby Artaud Père et Fils – RADdO Ethnodoc

Le 14 avril 1949, le Conseil Municipal de Vouvant émet le vœu d'aménager des réserves d'eau permanentes sur le cours de la rivière la Mère. Il est alors question de la réfection de la chaussée du moulin Froment, au nord du bourg, et du rétablissement de celle du moulin Seigle, près de la Poterne, dans le but de combattre les éventuels incendies.

Les archives communales de Vouvant conservent un plan du 29 août 1953 dans le but d'aménager une nouvelle chaussée au Moulin Seigle. Le barrage-écluse du moulin Seigle (ci-contre) est ainsi inauguré par Jean Baudry, maire de Vouvant, à la fin du mois de mai 1954.

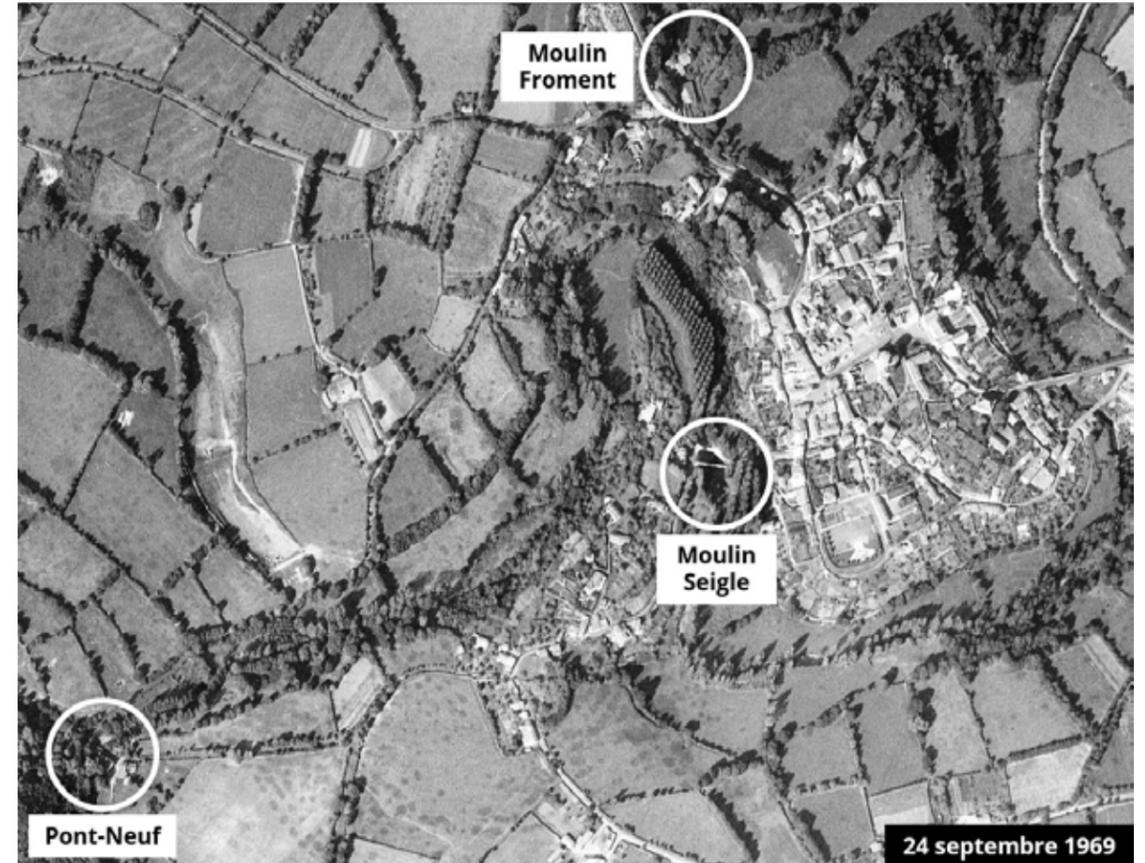
1978 et 1979 : barrages de Vouvant et Pierre-Brune

Après la construction des barrages de Mervent et Albert sur la Vendée dans les années 1950-1960, deux barrages sont mis en service sur la Mère : Vouvant en 1978 et Pierre-Brune en 1979. Dès lors, des bâtiments, habitations et anciens moulins sont détruits et disparaissent lors de la montée du niveau de l'eau.

Daté de novembre 1974, un plan d'ensemble de la retenue du barrage de Pierre-Brune et du barrage annexe de Vouvant (conservé dans les archives communales) indique les terrains amenés à être inondés lors de la mise en service de ces barrages. C'est notamment le cas du moulin Seigle, du Pont-Neuf, du gué de la Loge, du moulin de Blin et du moulin Deniaud.

Un exemple de l'évolution morphologique après la mise en service des barrages

À l'aide d'une comparaison de photographies aériennes, il est possible de mettre en évidence l'évolution morphologique de la rivière la Mère liée à la mise en service des barrages de Vouvant et de Pierre-Brune. En voici un exemple pour le bourg de Vouvant et ses abords.



Le bourg de Vouvant et ses abords.
© IGN Remonter le temps

¹ Dans le cas de Vouvant, les tableaux indicatifs liés au cadastre napoléonien de 1835 sont certifiés exacts à Bourbon-Vendée (aujourd'hui La Roche-sur-Yon) le 27 janvier 1836 et sont arrêtés à Vouvant le 16 avril 1836.

FINANCES COMMUNALES

► Budget de fonctionnement

Les informations venant de tous les médias font état des difficultés de gestion des budgets communaux. Qu'en est-il de Vouvant à la fin de l'exercice 2022 ?

Le budget de fonctionnement d'un montant de 1 126 000 euros est au 30 novembre exécuté à hauteur de 890 000 euros soit 79 %. Quelques recettes complémentaires sont attendues (TVA, etc.). Concernant l'aire de camping-cars, sa fréquentation associée aux financements obtenus par l'État, la Communauté de communes et les Petites Cités de Caractère, permettra d'amortir cet investissement en deux exercices sans avoir eu besoin du recours à l'emprunt.

Le budget de l'année se soldera par un excédent dont le montant sera très utile pour faire face à la majoration des dépenses incompressibles de l'année prochaine (dont le coût de l'énergie) et contenir la pression fiscale communale. L'ensemble des chapitres a été réalisé en fonction des prévisions. Le prochain budget est en cours de construction. Il sera voté dans le courant du mois de mars 2023.

LOTISSEMENT LE BOCAGE

Tous les terrains sont vendus à l'exception du lot numéro 5. Deux maisons sont déjà sorties de terre et sur les lots cédés à Vendée Logement, les maisons adaptées notamment pour des personnes voulant se rapprocher de l'EHPAD, seront réalisées dans le courant du premier semestre 2023. La date de livraison n'est pas encore connue.

► Budget d'investissement

Il s'élevait à 857 860 euros et au 30 novembre, ont été consommés 355 200 euros, soit de l'ordre de 41,3 %. Quelques factures de travaux en cours sont attendues.

Comme indiqué au chapitre travaux, les principales réalisations prévues ont été effectuées et les chantiers en cours en fin d'année 2021 ont pu être clos (aire de camping-cars...). La gestion de l'année a permis de dégager la somme nécessaire au remplacement du camion qui avait vingt-et-un ans et commençait à donner quelques signes de faiblesse.

Certains travaux importants (dont le passage à la LED pour l'éclairage public à la diligence du Sydev) commencent en cette fin d'année et se poursuivront dans les premières semaines de 2023. Pour autant, tous ces travaux en suspens sont budgétés.

De la même façon que pour le fonctionnement, les comptes d'investissement se solderont par un excédent permettant de continuer des chantiers d'amélioration et de conserver un volant d'investissement, gage de l'avenir. Il est précisé que tous les investissements de l'année ont été effectués sans recours à l'emprunt et qu'ils ont bénéficié de divers concours : État, Région des Pays de la Loire, Département, Communauté de communes, Petites Cités de Caractère, etc.) Que tous soient remerciés de ces contributions nécessaires à la réalisation des travaux communaux...

Les chiffres définitifs seront établis en fin février en vue du vote du budget 2023 courant mars.



© J P Berlose

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Liste des subventions votées au bénéfice des associations par le conseil municipal. Cette année encore, la Municipalité a essayé de répondre au mieux aux demandes présentées afin de contribuer à l'activité diversifiée de celles et ceux qui participent à l'animation et au rayonnement de la Commune.

ASSOCIATIONS COMMUNALES			
Amicale laïque	800	Société de chasse Saint-Hubert	300
Chœur en ballade	200	Tennis Club Vouvantigny	600
Comité des fêtes	165	Transport Solidaire	350
Graine de nature	1 000	Uma Kata	165
La Goulée d'Ev	165	UNC-AFN Soldats de France	165
Les Amis de l'Orette	165	USVBC-football club	2 500
Les échappés de Mélusine	165	Vendée Bas-Poitou	1 000
Maison Familiale Rurale de Vouvant	600	Vouvant Village de Peintres	4 000
Orgue et Musique à Vouvant	2 000	Yoga Mélusine	165
Patrimoines du Vouvantis	750		
ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES			
MFR Pouzauges	50	MFR Mouilleron-Saint-Germain	50
ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES			
Ecoute parents	50	Donneurs de sang	50
Banque alimentaire de Vendée	33	Club Nautique de la Châtaigneraie	40
Avenir gymnique de la Châtaigneraie	120	Jeunes sapeurs-pompiers	170
TOTAL GÉNÉRAL : 15 818			

NOUVEAUTÉS CHEZ LES COMMERCANTS

AUBERGE DE MAÎTRE PANNETIER

Dorénavant seule gérante de l'auberge, Mathilde Gauvrit prévoit des aménagements dans l'auberge en 2023 avec la création d'une salle de réception au 1er étage, espace qui pourra aussi être aménagé en salle de réunion. L'établissement ne proposera plus ses chambres d'hôtes.

LE HAMEAU DE VOUVANT

Ouvert en partie pour la Fête de la Musique en juin dernier, les équipes du Hameau poursuivront en 2023 les travaux d'aménagement et de rénovation engagés sur le site.

- **L'Espace Bourseguin**, son bar, ses terrasses et sa piscine, peut dès à présent être privatisé pour des événements familiaux, banquets, séminaires d'entreprises. Des gîtes sont disponibles pour séjourner sur place. Dès le 21 juin jusqu'à fin août, cet espace sera ouvert à tous, avec ses services de restauration, bar, concerts, location de vélos, piscine...

- Un **Village de gîtes** : la rénovation et la modernisation du « Village de gîtes » au sein d'un grand espace paysager

entièrement redessiné se poursuit pour offrir 40 logements équipés, meublés et dotés d'un service de conciergerie. Ces gîtes sont disponibles à la location toute l'année pour des séjours de courte durée ou pour y résider quelques mois en meublé.

- Un **Espace de vie et de services** : dès janvier, l'ancienne cordonnerie Landreau de La Châtaigneraie, reprise par Sandrine VANDEVOORDE s'installe au « Village de gîtes » et proposera en plus un service de retouches et de clé-minute. Une activité de petite restauration, bar, salon de thé... démarrera dans la foulée et sera ouverte à tous toute l'année. Un espace de co-working permettra aussi de travailler dans un cadre moderne et confortable. Des espaces de réunion ou des logements seront aussi disponibles pour des locations éphémères ou à l'année pour y pratiquer des activités de service ou commerciales.

C'est tout un esprit de « vie de quartier » au sein du Hameau de Vouvant qui se dessine au lieu-dit de La Girouette et offre ainsi de nouvelles perspectives pour tous.



© Le Hameau

PETITES CITÉS DE CARACTÈRE

Le nouveau dépliant de découverte du patrimoine de Vouvant est paru en juillet dernier. Réalisé par l'association des Petites Cités de Caractère® (PCC) en collaboration avec la Commune, il met en valeur le « plan cavalier » dessiné en 2020 et contient un livret de 8 pages présentant 17 points d'intérêt. Ce nouvel outil de valorisation du patrimoine de Vouvant s'articule autour de trois thématiques : « Un cadre naturel et légendaire », « Une cité fortifiée » et « Une cité moderne ». Il est disponible à la mairie, à l'Office de Tourisme et dans les commerces Vouvantais.

2022 a été la première année de la mise en place d'une journée thématique pour le réseau des PCC des Pays de la Loire. Coorganisée en octobre avec la Mission « Pays de la Loire – Métiers d'Art », elle a réuni des élus et techniciens des communes PCC, des membres de l'Institut National des Métiers d'Art ainsi que des membres de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire. Cette journée, qui avait pour objectif la prise en compte des Métiers d'Art dans les projets de territoire, a eu lieu à Mortagne-sur-Sèvre, cité labellisée PCC en juillet. Au cours de cette journée, un nouveau partenariat a été signé entre les PCC Pays de la Loire et la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat. Les PCC vont ainsi travailler avec la Mission « Pays de la Loire – Métiers d'Art » jusqu'aux Journées Européennes des Métiers d'Art afin d'accompagner les communes dans la mise en place d'animations. Une nouvelle journée thématique est déjà prévue en 2023. Elle sera organisée au Croisic et portera sur le thème du patrimoine culturel immatériel.



L'année 2022 a également été celle de l'expérimentation de tampons-souvenirs, dont celui de Vouvant était disponible à l'Office de Tourisme. L'idée étant pour les visiteurs de collectionner les tampons des 39 communes PCC des Pays de la Loire qui participaient au projet.

Tampon-souvenir de Vouvant
(© Sutanpu)



LES PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE

Quatre villages ont obtenu les faveurs de l'exigeant label lors de la dernière commission qualité réunie en octobre à Flavigny-sur-Ozerain : Le Castellet et Cotignac dans le Var, Lavoûte-Chilhac en Haute-Loire et Sancerre dans le Cher, ce qui porte le nombre total des villages à 172.

Pour certains de ces villages, il s'agissait d'une deuxième tentative de candidature. Preuve de l'exigence du label, cette récompense enfin obtenue démontre que la candidature au classement est également source d'émulation pour les municipalités désireuses d'améliorer le cadre de vie de ses habitants et de ses visiteurs et de valoriser son patrimoine. C'est d'ailleurs dans cet esprit que la commission qualité accompagne très souvent de réserves ou de recommandations, afin d'inciter les municipalités à poursuivre leurs efforts sur la réhabilitation du bâti, l'esthétique des abords et entrées des villages.

Gilles BERLAND,
administrateur et membre de la commission qualité des Plus Beaux Villages de France



Bilan touristique 2022

D'avril à octobre, 16 352 personnes ont été accueillies et renseignées à l'Office de Tourisme : 3 644 en juillet et 5 299 en août, soit une fréquentation en baisse de 16 % par rapport à 2021 mais seulement de 6,37 % par rapport à 2019, année des festivités du Millénaire de Vouvant.

À noter une baisse de fréquentation des touristes en raison de la canicule en juillet, baisse constatée dans toutes les communes et villes touristiques. Du 8 au 15 août, l'office a accueilli en moyenne 208 personnes par jour.

• Les origines des visiteurs :

- 92 % d'origine française
 - Pays de la Loire
 - Nouvelle Aquitaine
 - Ile de France
- 8 % d'origine étrangère
 - Belges
 - Anglais
 - Hollandais

Après deux étés perturbés par la crise du COVID, les touristes Anglais sont de retour et une clientèle de proximité découvre ou redécouvre Vouvant avec des résidents du littoral vendéen, Deux-Sévriens et Rochelais.

Les animations proposées sont très appréciées : les expositions de Vouvant Village de Peintres, les concerts d'orgue, les visites théâtralisées, le spectacle-vidéo sur le portail de l'église et le jeu de réalité virtuelle « Il faut sauver la tour Mélusine ».

• Vouvant Village de Peintres

Les expositions présentées par l'association VVP dans la nef Théodelin ont totalisé 20 382 personnes d'avril à octobre, le pique étant l'exposition *Art Papier* de Daniel Mar en août avec 5 786 visiteurs.

• Festival d'orgue

Les concerts d'orgue organisés par l'association Orgue & Musique à Vouvant totalisent un peu plus de 2 000 auditeurs et passionnés d'orgue venant de toute la Vendée, du Morbihan, de Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Deux-Sèvres, Charente-Maritime et de la région parisienne.

• Visites théâtralisées

620 visiteurs dont 130 enfants ont découvert le village, son patrimoine et son histoire grâce aux visites animées par les comédiens de la compagnie Arte Temporis, à raison de trois visites par jour.

• Jeu de réalité virtuelle « Il faut sauver la tour Mélusine »

À l'initiative de l'Office de Tourisme et proposé depuis cet été, 142 kits ont été vendus de ce jeu de réalité virtuelle qui transporte le visiteur au Moyen Âge à la découverte du château fort de Vouvant.

• Tour Mélusine

D'avril à la fin des vacances de La Toussaint, 3 750 visiteurs sont montés à la tour.

• Promenades historiques et musicales

Quelques 400 personnes ont suivi les 13 et 14 août derniers les promenades historiques et musicales proposées par l'association Patrimoines du Vouvantais.

• Fréquentation de la nouvelle aire de camping-cars

Les camping-caristes apprécient particulièrement l'aire de Vouvant pour son aménagement, son cadre de verdure et son calme. Nuitées enregistrées depuis sa mise en service le 7 mars :

- du 7 au 31 mars : 74
- d'avril à juin : 604
- juillet à septembre : 959

soit un total de : 1 637 nuitées en 7 mois

• Inauguration du panneau du « Sentier de grande randonnée du Poitou à l'Océan GR 364 »

Le 31 août, élus locaux et départementaux étaient rassemblés à l'entrée de la place du Bail pour inaugurer en présence de représentants d'associations de marcheurs, le panneau-plan du GR 364. Ce circuit, long de 475 km dont 252 km traversent la Vendée, commence à la Roche-Posay dans la Vienne et traverse les Deux-Sèvres avant d'entrer en Vendée pour se terminer aux Sables-d'Olonne. Le sentier a été divisé en dix étapes revues et rebalisées, Vouvant devient village relais dans ce nouveau circuit.

• Le label « Coup de cœur » décerné au sentier de randonnée « La Gasse du Bois »

Long de 16 km (5 heures de marche en boucle au départ de la place du Bail et majoritairement forestier) le sentier de randonnée « La Gasse du Bois » vient d'obtenir le label « Coup de cœur » décerné par le Conseil départemental à l'initiative de l'Office de tourisme du Pays de Fontenay Vendée, après validation du Comité départemental de randonnée pédestre. 60 sentiers sont labellisés en Vendée et 20 détiennent le label « Coup de cœur ». Carte disponible dans les offices de tourisme de Vouvant et de Fontenay-le-Comte.



Jeu de réalité virtuelle
©Rendr

Commission *travaux, voirie, bâtiments services techniques*

VOIRIE & TRAVAUX SUR LES BÂTIMENTS COMMUNAUX EN 2022

Rocade de la Petite-Rhée à la route de Fontenay :

- réalisation en enrobé des tronçons de la route de la Folie au pont de Saute-aux-Chèvres et de La Fraignais à la route de Fontenay, soit une longueur de 1 750 mètres
- création de deux nouveaux refuges
- Au total en deux années, c'est 2 850 mètres de chaussée refaite et 14 refuges créés

Terrain du lavoir : aménagement du terrain en espace vert avec la création d'un sentier qui rejoint celui du département pour accéder au bac à chaîne.

Divers travaux de voirie : aux Basses-Guillotières (installation d'un abris-bus), La Basse-Motte, Malvoisine, La Fraignais et au Pont-Neuf.

Aire de camping-cars : réaménagement du terrain permettant le stationnement de 37 camping-cars. L'aire est maintenant équipée d'une borne de paiement, barrière automatique, nouvelle station de vidange, bornes de rechargement électrique et wifi. La gestion de l'aire a été confiée à la société AireServices qui en assure la maintenance et qui contrôle à distance l'accès des véhicules grâce à une caméra de surveillance.

L'aire de camping-cars a été remise en service le 7 mars 2022 et a été inaugurée le 1er avril par Gilles Berland, maire, Guy Moreau, adjoint aux travaux, entourés de membres du conseil municipal, de Pierre Henriot, député de la Vendée, de Ludovic Hocbon, président de la communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée et de Armand Riou, directeur d'AireServices.

Bâtiments & immeubles communaux :

- réfection des toitures de l'immeuble du 3 et 5 de la place du Corps de garde et de l'atelier CATIMINI à côté de la mairie
- pose d'un nouveau plancher dans la nef Théodelin
- remplacement des vitrines à l'épicerie et du moteur de la chambre froide

Matériels :

- achat d'un nouveau camion-benne d'occasion en remplacement de l'ancien, vieux de 22 ans
- achat d'une tronçonneuse-élagueuse et d'un souffleur

Divers :

- pose de 35 nouveaux panneaux de signalisation pour les villages (2ème tranche)
- distribution gratuite d'une centaine de plaques clôturant la numérotation des maisons des villages
- installation de 7 nouvelles poubelles dans le bourg et les Rangies et de 4 distributeurs de sacs pour les déjections canines
- remplacement de la borne d'incendie de la Chaise-Boire et installation d'une nouvelle borne aux Orettes en remplacement de la citerne qui n'était plus fonctionnelle. Cette nouvelle borne couvrira également la défense incendie du lotissement du Bocage



© AireServices

TRAVAUX 2023

- réfection de la toiture du locatif du 26 rue de la Visitation
- commande d'une étude sur l'éclairage et le chauffage de l'école et de la mairie afin de programmer des travaux pour réaliser des économies d'énergie
- projet du département de refaire la route à partir du centre-bourg jusqu'au rond-point de la Potence
- reprise de la canalisation de l'eau pluviale rue de la Filée

Cimetière :

- réfection des allées principales et création de 4 placettes afin de faciliter un meilleur déroulement des cérémonies
- comme annoncé dans le précédent bulletin, un programme de reprise de concessions abandonnées a été lancé et signalé par des pancartes devant certaines tombes dans la première partie du cimetière (à droite en entrant le long de la route de Faïte). Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie.



L'accès aux véhicules n'est pas autorisé dans le cimetière

Il est vivement demandé aux familles d'entretenir leurs tombes et leurs abords et dans certains cas de les faire restaurer, les employés municipaux ne s'occupant que de la tonte des parties enherbées.

TARIFS DU CIMETIÈRE ET DE L'ESPACE CINÉRAIRE	30 ans	50 ans
Concession de cimetière (le m2)	50,00 €	80,00 €
Case de columbarium	500,00 €	700,00 €
Cavurne	300,00 €	500,00 €
Dispersion des cendres gratuite - Inscription sur le pupitre 50 €		

Travaux réalisés par le Conseil départemental de la Vendée :

- Service Nature et Biodiversité : après des premiers travaux de réaménagement du sentier des Rives de la Mère, les services du conseil départemental ont installé différents panneaux d'information et de signalisation le long du sentier, pour le bac à chaîne et les pâturages.
- Suite à une étude commandée par le Syndicat Vendée-Sèvres-Autise sur l'entretien du « Petit Fougeray », des travaux vont être menés jusqu'en 2028 tout le long de cette rivière. En 2023, les travaux concerneront la partie Vouvant / Bourneau avec le nettoyage de la rivière, installation de clôtures et la création d'abreuvoirs pour les animaux. Ces travaux sont financés par le conseil départemental.



© J P Berlose

Modification de la « ZONE 30 » pour la traversée de Vouvant

La traversée du bourg est dorénavant en ZONE 30 et deux panneaux en indiquent la réduction de la vitesse :

- au niveau de l'impasse de la Tour
- sur le grand pont au niveau du monastère

« Arrêt minute »

Les places de stationnement « arrêt minute » situées devant l'épicerie et la boulangerie **sont exclusivement réservées pour un court arrêt** à proximité de ces commerces et ne doivent pas être utilisées comme places de stationnement prolongé.

FLEURISSEMENT DES PIEDS DE MURS DES RUES DU BOURG

À l'initiative de Jacky Roy, un groupe de bénévoles se retrouve chaque premier jeudi du mois à 9h00 place du Corps de Garde et consacre la matinée à entretenir et fleurir les pieds de murs des rues du bourg avec le concours des agents municipaux.

Le groupe serait ravi d'élargir le nombre des bénévoles. Vous présenter sur le lieu du rendez-vous muni de gants et de votre petit nécessaire de jardinage.

ÉCLAIRAGE PUBLIC & CONSOMMATION ÉLECTRIQUE

Un marché a été signé en 2021 entre la Commune et le Sydev pour un programme de passage à la LED de tout l'éclairage public. Ce chantier qui a pris du retard pour des raisons techniques a débuté fin 2022, il va permettre de réduire la consommation énergétique de façon considérable. De plus les horaires de l'éclairage ont été diminués de manière significative afin de limiter l'impact de l'augmentation du coût de l'énergie pour la commune.

Pour les horaires d'hiver, coupure de l'éclairage public à 21h et ré-allumage dans certaines zones à 6h30 pour les transports scolaires pour la sécurité des enfants.

Le Sydev devant réaliser des travaux de renforcement du réseau dans le secteur du Vivier, la Commune en profite pour réaliser l'enfouissement des lignes électriques et la reprise de l'éclairage public ainsi que le passage de la fibre optique.

Des études énergétiques vont être lancées sur différents bâtiments communaux (mairie, école) afin de trouver les améliorations à apporter pour limiter les consommations.

LIMITATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC : « ECOWATT »

Ecowatt, météo de l'électricité, qualifie en temps réel le niveau de consommation des Français. A chaque instant, des signaux de couleur (vert, orange et rouge) aident les consommateurs à adopter les bons gestes pour assurer le bon approvisionnement de tous en électricité.

En cas d'alerte orange ou rouge Ecowatt, il est particulièrement nécessaire de modérer la consommation d'électricité.

Votre commune a décidé d'adhérer à ce dispositif pour l'éclairage public. Dans ces moments exceptionnels, il pourra être coupé ponctuellement pendant 2 heures maximum entre 18h et 20h, afin de favoriser l'alimentation électrique des foyers. **Cette extinction automatique ne serait appliquée qu'en cas de signal Ecowatt et uniquement sur l'éclairage public.**

Plus d'informations sur le dispositif Ecowatt : <https://www.monecowatt.fr/>

FIBRE OPTIQUE

La fibre optique sera disponible pour quasiment tous les foyers de Vouvant en 2023

Ces travaux ont obligé le renforcement des lignes téléphoniques existantes avec des remplacements ou des ajouts de poteaux. Certains foyers en zones rapidement accessibles étaient déjà « raccordés » fin 2022 et éligibles aux offres internet fibre.

Il est impératif aujourd'hui de préparer et de faciliter le passage de la fibre en procédant à l'ébranchage des arbres et haies pour la sécurité des intervenants et à terme, la protection du réseau. La mairie va se rapprocher des riverains des lignes téléphoniques où un ébranchage est nécessaire, car si le déploiement ne peut se faire à cause d'une végétation inappropriée, ces secteurs ne pourront être desservis.

La mairie reste à votre écoute, vous pouvez également consulter le site internet www.vendeenumerique.fr. Vous y trouverez une carte interactive mise à jour régulièrement avec les zones de la commune éligibles ou non. Si vous êtes éligibles et si vous souhaitez être connectés à la fibre, vous pourrez alors vous rapprocher de votre fournisseur internet.

NOUVELLE ANTENNE RELAIS

Installée en décembre par l'opérateur Orange route de Puy-de-Serre, cette nouvelle antenne relais pour la téléphonie mobile sera utilisée par les 4 opérateurs téléphonique (Orange, SFR, Bouygues Télécom et Free Mobile), sa mise en service sera effective en mars.

Commission *enseignement, social, vie citoyenne et associative*

AUTOUR DES SENIORS

► Affaires sociales

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Vouvant a, comme chaque année, distribué à Noël quelques douceurs aux vouvantaux de plus de 80 ans ainsi qu'aux résidents de l'EHPAD.

La municipalité présente à tous les aînés ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année et leur donne rendez-vous le jeudi 16 mars pour le traditionnel goûter de la Mi-Carême.

Au cours de l'été dernier, le CCAS a été sollicité par l'EHPAD afin de soutenir le personnel pendant les jours de canicule. Quelques vouvantaux bénévoles ont répondu à l'appel et ont eu pour mission d'aider à faire boire les résidents. Nous les remercions chaleureusement de leur engagement.

► EHPAD Les Orettes

Il y a dans cette petite institution comme un air de famille, ou chacun va et vient : familles, amis, bénévoles, salariés, politiques, animateurs, enfants, ... Parfois l'EHPAD rappelle la vie au centre d'un petit village, où l'on rit, on pleure, on palabre, on marche, on court, on joue. En un mot la Vie ! C'est bien de cela dont il s'agit : vivre et le mieux possible.

L'EHPAD n'a pas été épargné par les faits divers, égratigné par les affaires médiatisées autour des EHPAD. Parce que les salariés sont persévérants, attachés à l'éthique de leur travail, l'EHPAD les ORETTES a su et pu traverser des tempêtes pendant cette année 2022 : périodes caniculaires de longue intensité, cluster Covid, carence de direction, rupture de soins pendant l'été, manque de personnel. De ces tempêtes, nous avons appris et essayé au mieux de ramener "ce navire au port", sans dommage pour les passagers, sans dégâts pour l'équipage. Car c'est avec l'attention et la disponibilité de tous que nous avons pu échapper à ces situations complexes.

Malgré tout, les équipes ont construit des pratiques afin que les lieux soient vivables et agréables, les soins adaptés à la réalité singulière de chacun des résidents, les animations dans une volonté d'ouverture. Alors nous avons continué à faire naviguer ce « paquebot » : des résidents sont partis en colonie de vacances sur la côte vendéenne, des musiciens sont venus nous distraire, des animaux ont égayé le quotidien, les sorties culturelles, pique-niques, conférences...

Depuis plusieurs mois, nous avons entamé la réfection de l'établissement et une mise aux normes, réfection des chambres, conformité sécurité, appels malades. 2023 verra la construction d'un patio pour accueillir les personnes souffrant de troubles psychiques et mentaux afin de leur offrir des moments d'accompagnement privilégiés et des moments de loisirs adaptés.

Il nous faut continuer et accentuer l'ouverture de l'EHPAD à la société, faire rentrer la société civile dans l'établissement, permettre l'accès à la vie extérieure aux résidents. Je vous invite donc à construire l'EHPAD de demain en contribuant à ses activités.

Je tiens à remercier les équipes de professionnels, les bénévoles, les partenaires, les politiques dans cette construction du quotidien, les familles et les résidents pour leur soutien et leur attention.

François BLUTEAU, directeur du CIAS
EHPAD Les Orettes Vouvant - Les Chaumes Pissotte

AUTOUR DES JEUNES

► Remise des prix

Le mardi 5 juillet dernier, a eu lieu la traditionnelle remise des prix. Un livre offert par la municipalité a été remis à chaque élève par le maire, Gilles Berland.

Les CE1 et CE2 ont eu la chance de recevoir en plus un beau cahier de vacances élaboré et offert par les Jeunes Agriculteurs de Vendée tandis que les CM2 ont reçu un dictionnaire bien utile pour l'entrée en 6°.



© Ecole les Acanthes

► Aide aux devoirs

Cet accompagnement a été mis en place l'année dernière par une équipe de bénévoles vouvantais coordonnée par Annie Linnard, enseignante à la retraite. L'école et la municipalité soutiennent cette initiative. Une salle de l'Espace Lusignan est mise à disposition de l'équipe. L'aide aux devoirs se déroule en période scolaire le mardi de 17h à 18h, d'octobre à fin mai et est gratuite. Après un bilan positif, l'action est reconduite cette année dans une ambiance détendue mais studieuse.

► Tarifs cantine et garderie

A ce jour, le tarif de la cantine est de 3,50 €. Il est cependant susceptible d'évoluer en fonction du coût du fournisseur RESTORIA.

Le tarif de la garderie périscolaire à l'Espace Lusignan reste inchangé : 0,50 € le 1/4 d'heure et fonctionne les jours d'école de 7h30 à 8h45 et de 16h45 à 18h30. **Merci aux parents de bien respecter ces horaires.**

► Plan particulier de mise en sécurité de l'école (PPMS)

Après la sécurisation du portail de l'entrée, un visiophone est installé à l'entrée de la cour afin de signaler sa présence et/ou surveiller les entrées dans l'espace scolaire. Des alarmes sont également installées dans chacune des classes, les enseignants(es) pourront ainsi donner l'alerte.

Ce système anti-intrusion au sein de l'école répond désormais aux normes de sécurité obligatoires. Cet investissement est subventionné par le département.

► Permis de bonne conduite

Nouveauté, cet outil se veut éducatif et a pour but de responsabiliser les enfants sur leur attitude durant les temps périscolaires. Chaque élève possède un capital de 12 points et se voit retirer des points si les règles de vie en collectivité ne sont pas respectées. Les points perdus peuvent aussi être récupérés par un bon comportement.



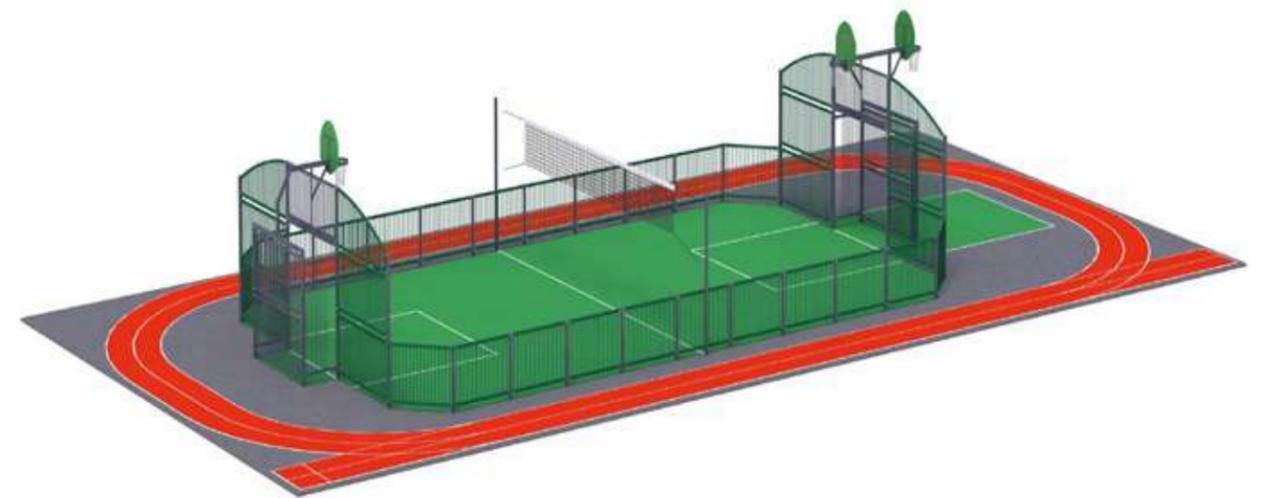
► Conseil municipal des enfants

Le 21 octobre ont eu lieu les élections du conseil municipal des enfants. Aaron Gandmer, Simon Moutray, Méllie-Lou Grégoire et Noah Chataigner (de gauche à droite, au 1er rang) ont été élus par leurs camarades ; Louise Fallourd, Maxence Troufflard et Maël Marquis, déjà élus l'année précédente poursuivent leur mandat. Il est important de rappeler que le CME permet aux enfants de s'exprimer, d'élaborer et d'accompagner des projets avec l'aide des adultes et de mener des actions de solidarité, de prévention et de citoyenneté.



► Projet city parc

Lors du précédent mandat, la réflexion d'un terrain d'activités était lancée par des jeunes citoyens vouvantais engagés au sein du conseil municipal des enfants afin de pouvoir se retrouver et faire du sport. L'idée est toujours d'actualité et le projet avance et le lieu a été trouvé après concertation avec le club de tennis et les propriétaires du Hameau au lieu-dit La Girouette. Le Cityparc pourrait s'implanter sur le terrain de tennis existant. Les procédures habituelles de faisabilité sont en cours (devis, recherche de subventions, habilitation par les Bâtiments de France).



► Bientôt 16 ans !

prenez au recensement citoyen obligatoire

Dans les trois mois qui suivent leur 16e anniversaire, tous les jeunes Français, filles et garçons, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'inscrit dans le **Parcours de citoyenneté** qui comprend le **Recensement citoyen** en mairie, **l'Enseignement de défense** et, en dernière étape, la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**.

Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée défense et citoyenneté. Cette journée donne lieu à **la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques** (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

Même si l'attestation de recensement est encore remise au jeune, seul le certificat Journée Défense et Citoyenneté (JDC) ou un certificat d'exemption est demandé lors de la constitution du dossier pour des examens ou concours soumis à l'autorité publique (permis de conduire, BAC...).

La période légale de recensement se situe entre 16 ans et 16 ans et 3 mois. Il est important de la respecter afin que le jeune puisse :

- être immatriculé et convoqué au plus tôt à sa Journée Défense et Citoyenneté ;
- être inscrit d'office sur les listes électorales à sa majorité.

Assistantes maternelles agréées à Vouvant

► **Elodie BALENCIE**
54 rue Basse des Remparts
Tél. 06 49 47 78 41

► **Sylvie BAUDRY**
Bel-Air
Tél. 02 51 00 89 17

► **Pascale SUIRE**
L'Alouette
Tél. 02 51 52 70 28



ÉCOLE LES ACANTHES

Une nouvelle année scolaire a commencé le 1er septembre à l'école primaire « Les Acanthes ». L'équipe pédagogique est, cette année, inchangée. Annie Sachot s'occupe de la classe de TPS-PS-MS-GS, Christelle Barreau de la classe de CP-CE1-CE2. Elles sont remplacées par Adèle Huvelin les mardis et jeudis. Florent Gautier, directeur de l'école, a la charge des CM1-CM2. 64 enfants sont actuellement scolarisés à l'école. Les effectifs devraient être stables l'an prochain.

Cette année scolaire marque la mise en place du nouveau projet d'école. Ce dernier s'articulera autour du vivre-ensemble avec des activités décloisonnées et communes à toutes les classes comme, le petit-déjeuner de Noël, la journée sportive ou la journée arts, et le renforcement du bagage littéraire (développer le goût de la lecture, raconter une histoire à une autre classe, aménager la bibliothèque de l'école) et culturel (mieux connaître la commune de Vouvant, assister à des représentations...). Le thème de l'école est le voyage dans le temps. Chaque classe, à son niveau, s'intéressera aux différentes étapes du passé (de l'époque des dinosaures à notre époque contemporaine).



Florent Gautier, Annie Sachot et Adèle Huvelin
(Christelle BARTEAU, absente)

Les élèves, à partir du CP, continueront de se rendre à la piscine de Fontenay-le-Comte à partir du mois d'avril et participeront à des séances de prévention routière au mois de mai. Toute l'école participera, cette année encore, au prix des Incorruptibles, un prix littéraire remis par les enfants.

Florent GAUTIER
directeur de l'école « Les Acanthes »

MAISON FAMILIALE RURALE (MFR)

La MFR de Vouvant a été fortement impactée par la crise sanitaire au 1^{er} trimestre civil. Les jeunes ont tout de même pu s'épanouir dans leur formation et travailler leur orientation à travers les stages et les visites d'entreprises. Certaines classes ont participé à des projets artistiques tels que la photographie et les percussions corporelles. L'objectif étant de développer chez les jeunes des connaissances socio-culturelles. L'année scolaire, s'est achevée avec de bons taux de réussite aux examens, 89% au DNB (Diplôme National du Brevet) et 93% au Bac-Pro SAPAT (Service Aide à la Personne et Animation du Territoire). Pour cette rentrée scolaire 2022, la MFR compte, 101 élèves répartis de la 4^{ème} orientation à la Terminale Bac pro SAPAT.



© MFR

L'équipe se compose de 13 salariés dont une apprentie. En octobre, la classe de 2nde Bac-Pro SAPAT a pu profiter d'un atelier-découverte de l'art-thérapie. L'objectif était de voir comment cette pratique peut être un soutien à l'individu pris en charge dans son quotidien. Un moment riche d'échanges avec nos jeunes, futurs accompagnants professionnels dans le Service à la personne ! D'autres projets sont à venir : médiation animale, langue des signes française... Les élèves de 1^{ère} Bac-Pro SAPAT ont participé à une rencontre intergénérationnelle avec les résidents d'un EHPAD. Le thème de la journée portait sur le handicap visible et invisible. 4 ateliers étaient programmés : tir à l'arc, Boccia, parcours de motricité et parcours cognitif. Ils ont pu partager un repas « manger main », nos jeunes ont accompagné les résidents à ces différents ateliers dans la bonne humeur. Ces moments, toujours riches, ont permis de créer une certaine complicité avec les résidents avec de nombreux échanges tout au long de la journée. Les jeunes sont en cours de réflexions pour mener de nombreux autres projets avec des écoles maternelles et des EHPAD du territoire.

Nous remercions nos jeunes pour leur investissement. Il nous tient à cœur de continuer à accompagner individuellement chaque apprenant et à créer collectivement de beaux projets qui seront demain de beaux souvenirs. Cultivons les réussites !

Emilie LELAURE, directrice
Philippe DUCEPT, président

VOUVANT VILLAGE DE PEINTRES

Année artistique réussie pour VVP avec la promotion de nombreux artistes encouragés par un public en constante augmentation avec quelques 20 382 visiteurs. De mai à septembre la nef Théodelin a accueilli : Emotion du regard - Van Mo, 50 ans d'art éclectique - Mélusin'art (15^{ème} édition) - Balade en musique - Claude Lefebvre, Les stèles - Art Papier Daniel Mar - Mélusin'Or (2^{ème} édition) - Vouvant Art (artistes adhérents).

Un réel succès pour la fréquentation de la conférence du Professeur Didier Gourier « Aglaé » accélérateur Grand Louvre organisée à l'initiative de Jean-Pierre Foulon, sans oublier les expositions temporaires à l'Espace Lusignan dont une, en partenariat avec l'association Patrimoines du Vouvantais sur les cartes postales anciennes de Vouvant.



Vernissage de l'exposition "Van Mo, © VVP

Remerciement à tous ceux et celles qui se sont impliqués pour cette saison 2022 qui, par ses diverses expositions, permettent à l'association d'assurer sa vocation artistique et d'animer le village sur une longue période par le circuit d'ateliers d'artistes.

Danielle KIMPE, présidente

HOMMAGE : JEAN-MARIE MONNIER dit « VAN MO »

Vouvant Village de Peintres souhaite rendre ici hommage à Jean-Marie. Adhérent de l'association depuis 2006, il en avait été élu vice-président en 2007, puis président de 2009 à 2014. À la demande de Jacky Roy, alors maire de la commune, Jean-Marie en avait repris la présidence en perspective de l'année du millénaire de Vouvant en 2019. Durant ces périodes successives, son implication et son dévouement ont valorisé le développement artistique du village, sachant fédérer une activité culturelle de qualité, d'ouverture et attractive pour les artistes venant exposer à Vouvant.

Autodidacte, Influencé par de multiples courants picturaux : impressionnisme, surréalisme, abstrait, ressentisme, une période « art-plexique » prend naissance en 2006 en même temps que son pseudo VAN MO. De nombreuses récompenses ont émaillé ses expositions. En 2019, lors de l'exposition consacrée au gemmail à Vouvant, il découvre cet art. Il s'adonne alors avec assiduité et passion à cette nouvelle technique. Son souhait était de transmettre cette technique si particulière pour que le gemmail revive et perdure avec les nouvelles générations d'artistes sans pour autant abandonner sa peinture.



© VVP

VVP a accueilli cette année VAN MO pour son jubilé « 50 ans d'art éclectique » où bon nombre de ces œuvres ont été exposées dans la Nef Théodelin, juste retour de sa présence en ce lieu qu'il avait tant animé. Attristés par son départ, nos pensées vont à son épouse et à sa famille.

« Adieux l'Artiste, ta gentillesse et ton art marqueront, à jamais, ton passage auprès du monde artistique et au sein de l'association Vouvant Village de Peintres. »

Danielle KIMPE

ORGUE & MUSIQUE À VOUVANT

15 concerts auront rythmé de juin à septembre la saison 2022 de l'orgue de Vouvant.

Le 18 septembre, à l'occasion du concert donné par Isabelle Sebah, dans le cadre des Journées du Patrimoine, Gilles Berland, maire de Vouvant, remettait au facteur d'orgues Yves Fossaert (à gauche), la médaille de la commune en présence de Guillaume Jean, premier vice-président du Département (à droite).

Plusieurs classes d'orgue de conservatoire sont venues à Vouvant au printemps dernier pour des journées d'étude travailler sur l'instrument : Angers, Luçon, Surgères et des élèves pianistes de l'école de musique de Fontenay-le-Comte qui ont découvert l'orgue lors d'une audition.

« **Jean Sébastien Bach est à Vouvant** » sera le thème de l'édition 2023 du Festival d'orgue qui accueillera encore les plus grands organistes du moment de France et de l'étranger.



© Orgue et musique à Vouvant

 orgueetmusiqueavouvant.com

LA GOULÉE D'EV

Les danseurs, musiciens et sympathisants de la Goulée d'Ev ont eu le plaisir de se retrouver après deux ans et demi d'activités très réduites. En effet depuis juin, le groupe folklorique a repris ses répétitions régulières et a retrouvé son dynamisme et un nouvel élan avec l'arrivée de plusieurs nouveaux danseurs et jeunes adolescents.

Cette année, le répertoire d'inspiration médiévale, appris à l'occasion du millénaire de 2019, a illustré les 2 soirées des Promenades historiques et musicales au château de la Recepte organisées en août par l'Association Patrimoines du Vouvantis. Fin août, le groupe a animé une soirée vendéenne à la Guinguette « Les voyages de Marguerite ». Vacanciers et vouvantis, petits et grands ont pu renouer avec les traditions des veillées d'antan et les faire revivre en s'essayant à la danse dans une joyeuse ambiance familiale.



Marché de Noël © La Goulée d'Ev

Début septembre, l'animation du repas des familles de la Résidence autonomie "la Fragonnette" à Saint-Hilaire-de-Voust a clôturé cette saison estivale de spectacles.

Comme chaque année, la Goulée d'Ev s'est produite lors du marché de Noël, avec le retour de la prestation des enfants. Ces derniers dansent régulièrement au sein des EHPAD et des résidences d'autonomie des alentours, où ils répètent et font ainsi profiter d'un spectacle aux résidents qui apprécient ce moment de partage intergénérationnel.

La présence de nouveaux danseurs nous amène, à partir de janvier, à mettre en place des sessions d'apprentissage qui seront ouvertes à toutes les personnes intéressées par la danse folklorique.

À tous, bonne fin d'année 2022 et meilleurs vœux pour 2023 !

La Goulée d'Ev.

 yoce.gregoire@orange.fr
Facebook : La Goulée d'Ev

CHŒUR EN BALLADE



© Chœur en Ballade

Après une prestation en octobre à l'église de Saint-Mesmin avec la chorale « À travers chants », Chœur en Ballade a clôturé son année avec deux concerts lors du marché de Noël à l'église de Vouvant, un concert de Noël le 17 décembre à la salle des fêtes avec la participation de la chorale « Temp'Otiz » de Nieul-sur-l'Autize et un dernier concert de Noël à Foussais-Payré avec les chorales de Foussais-Payré et de Saint-Hilaire-des-Loges.

 choeurenballadevouvant.blogspot.com
mmtbillaud@orange.fr

Marie-Thérèse BILLAUD,
présidente et chef de chœur

UMAKATA

En octobre dernier, l'association Uma Kata a eu la grande joie de recevoir tout un week-end à la salle des fêtes, la Compagnie SF, compagnie amie de Théâtre Tout Terrain, pour un spectacle « Un Miracle dans la Fosse ». Implantée à Dijon et à Châlon-sur-Saône, cette compagnie a à cœur de toucher un public large par sa poésie et son humanité.

Toutes et tous ont pu écouter et danser grâce au duo « Bo Weevil » et au trio « For one night only », deux groupes musicaux locaux. Un week-end placé sous le signe du lien, de la joie, de la douceur et de la poésie.

Uma Kata remercie chaleureusement toutes celles et tous ceux qui, par leur engagement et leur présence ont contribué à la renaissance de l'association.

Isabelle JAMARD



© Umakata

UNC-AFN, SOLDATS DE FRANCE DE VOUVANT-CEZAIS

Union Nationale des Combattants - Anciens combattants d'Algérie



Plusieurs manifestations ont permis aux membres de l'association de se retrouver comme lors du concert de Pascal Fleury en avril à La Chataigneraie ou encore en juin pour un pique-nique au plan d'eau de Cezais et en novembre pour un concours de belote à Vouvant.

45 personnes étaient présentes aux cérémonies du 8 mai à Cezais et à Vouvant suivies d'un repas à la salle des fêtes ; le 10 juin une cérémonie au Langon avec nos porte-drapeaux célébrait le 60^{ème} anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie ; le 11 novembre, après les hommages traditionnels à Cezais, Vouvant et La Tardière, 43 personnes se retrouvaient à Vouvant pour déjeuner à l'Auberge de Maître Pannetier. Une dernière cérémonie en hommage aux morts en Algérie, et particulièrement à l'attention d'André Rousseau, s'est déroulée le 5 décembre à Cezais.

A noter notre participation au congrès départemental UNC qui s'est tenu à Luçon le 4 septembre dernier.

Nos remerciements à nos 3 porte-drapeaux.

Lionel MAUPETIT, président

 louisette.maupetit@gmail.com

COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des fêtes a débuté ses activités en mai avec le traditionnel marché aux plantes, avec moins de contraintes sanitaires qu'en 2021. Une belle fête bien fréquentée par les jardiniers, les visiteurs et acheteurs.

Le 14 juillet, la canicule n'a pas permis d'avoir le monde habituel tant pour le déjeuner que pour l'animation de l'après midi avec les « Fise Freestyles BMX », mais les riders furent très appréciés par le jeune public. Dès 18h, la foule se pressait enfin sur le Bail, pour les grillades et la soirée dansante où le public a envahi la piste de danse grâce à un très bon Dj et une très bonne ambiance. Le feu d'artifice a brillamment clôturé cette journée festive.

Le Comité des fêtes était en effervescence pour son marché de Noël les 26 & 27 novembre dernier. Marché riche en animations sur les 2 jours avec cette année 65 exposants et plus de 9 000 visiteurs. Le père Noël était parmi nous pour la joie des enfants qui ont profité des ateliers de bricolage, de maquillage,... Comme tous les ans, la mise en place de cette manifestation a nécessité le concours de 150 bénévoles pour l'organisation, la sécurité et la restauration.

Le local du Comité des fêtes sur la place du Bail a été remis à neuf (nettoyage et isolation des murs). Des membres du comité se sont investis bénévolement pour ce vrai travail de professionnel, merci à eux.



© Comité des fêtes

 comitedesfetesvouvant85@gmail.com

Ghislaine BAUDOUIN, présidente

AMICALE LAÏQUE

2022 a été une belle année avec un retour à la normale et l'Amicale a pu relancer ses activités habituelles : vente de pizzas, fête de l'école, vide grenier, randonnée...

Nous avons profité de cette rentrée pour élire un nouveau bureau, Lætitia Pasquier prend la suite de Bruno Fallourd à la présidence de l'association.

L'Amicale remercie les familles qui participent aux différentes activités proposées, l'équipe enseignante pour les projets qu'ils mettent en place, le personnel municipal pour leur implication au quotidien auprès des enfants et la municipalité pour son soutien matériel et financier.

Chaque parent qui souhaite s'investir pour quelques heures (ou plus) peut contacter un des membres de l'Amicale ou adresser un mail.

Les membres du bureau vous souhaitent de belles fêtes de Noël et une excellente nouvelle année 2023.

Le bureau

 alvouvant@gmail.com

GRAINE DE NATURE



© Graine de Nature

Après une pause d'une année sans salarié induite par une baisse d'activité liée au Covid, l'association a recruté au 1er mars, Amandine Roy, animatrice nature.

Tout au long de l'année, l'association est intervenue auprès de groupes scolaires, d'EHPAD et de la mission locale. Elle a proposé des activités grand public (sorties et ateliers plantes sauvages comestibles, sorties semi-nocturnes et soirées brame du cerf) et participé à des manifestations à Vouvant : fête des plantes et marché de Noël, et à Mervent : Perrure en fête et les Journées du patrimoine au château de la Citardière.

Prochain rendez-vous au jardin des Sens pour une journée associative dimanche 26 février 2023 de 10h à 16h.

Toute l'équipe de Graine de Nature vous souhaite de très joyeuses fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous.

 06 67 75 92 83
grainedenature85@gmail.com
grainedenatureblog.wordpress.com

Christelle BARTEAU, Märy BERT et Aymeric DROCHON,
coprésidents

PATRIMOINES DU VOUVANTAIS

L'association Patrimoines du Vouvantais a organisé en 2022, les trois activités suivantes :

- Un concert trompette et piano avec le pianiste américain Mark Anderson et le trompettiste vendéen Claude Bénéteau. Ce concert s'est tenu dans l'église de Vouvant fin juin et n'a pas déçu son public.
- Une exposition « Vouvant d'hier à aujourd'hui » de cartes postales anciennes comparées avec des photos en situation actuelle, qui a permis à beaucoup de Vouvantais de se remémorer et de raconter leurs souvenirs d'antan.
- Enfin et pour la troisième année, la promenade historique et musicale qui a emmené et captivé lors de deux soirées dans les jardins du monastère et ceux de la Recepte, une foule attentive de tous âges.



© Patrimoines du Vouvantais

 patrimoines-du-vouvantais.fr
06 08 32 85 08

Une conférence organisée conjointement avec Vouvant Village de Peintres sur l'Accélérateur Grand Louvre d'Analyse Élémentaire a par ailleurs été donnée par le professeur Gourier en juillet.

En 2023, l'association compte poursuivre le rythme pris depuis quelques années : concert, exposition culturelle et promenade historique dans Vouvant pour faire connaître à un public de plus en plus large les merveilles du site.

Jean-Pierre LENGART DE HAFFRINGUE, président

VENDÉE / BAS-POITOU

Une convention a été signée en janvier 2022 entre le Centre d'Études et de Recherche Vendée / Bas-Poitou et l'Université Fernando Pessoa de Porto pour officialiser l'affiliation académique du centre et de son conseil scientifique, et la nomination de son président comme professeur habilité à diriger des recherches. Des projets de thèses de doctorat, dont une sur la Vendée, ont déjà été déposés.



© Vendée / Bas-Poitou

 grassin@unilim.fr

L'année 2022 a été marquée par le travail d'Hélène Menanteau comme artiste en résidence. Elle a bénéficié d'un atelier de 55 m² où elle a pu créer et organiser des stages et lancer l'expérience d'un « Jardin d'artiste » à Vouvant. Elle a fait rayonner le foyer de création qu'est devenu Vouvant par des expositions à La Cressonnière, à Nantes et à Fontenay.

La grande réalisation de l'année a été la production de la maquette d'un roman graphique sur l'histoire de Vouvant centré sur la figure de « Brunissande, dame de Vouvant » en collaboration avec les artistes Pierre et Annick Debien. Sa mise en publication est prévue en 2023.

Jean-Marie GRASSIN, président

FONDS DATIONS SAVARIEAU

Pour l'association Fonds Dations Savarieau, l'année 2022 fut en mode « transition », les visites ont été déléguées à « Vouvant et Moi ». Les quelques 200 personnes ayant visité le lieu en étaient satisfaites et la Journée du Patrimoine a été intéressante et fructueuse, des visiteurs ont passé commande d'un tableau à l'artiste nantais, Gus Artiste.

L'année a permis à l'association l'acquisition en patrimoine des murs du 7 et du 8 rue du Calvaire, permettant ainsi de clôturer le projet d'investissement qui était en cours.

Yves PESTALOZZI, président



© Fonds Dations Savarieau

USVBC FOOT

Après 2 saisons stoppées par le COVID, tous les matchs de la saison 2021-2022 ont pu se tenir au stade des Gazelles, les vestiaires de Bourneau étant en travaux.

L'équipe première a terminé la saison à la 3ème place en D4 et la réserve 7ème lors de la première phase puis 2ème lors de la seconde phase en D5.

La saison 2022-2023 a commencé avec une stabilité au niveau des effectifs jeunes et seniors. Cette nouvelle saison nous permet de profiter des locaux flambants neufs de Bourneau.



© USVBC

Nous tenons à remercier la commune de Bourneau pour les travaux réalisés et nos trois communes pour leur soutien et l'entretien des terrains. Nos félicitations à Corentin Lucas qui vient de passer avec succès son examen d'arbitre officiel et qui sera donc notre 2ème arbitre avec Vincent Bonichon qui a été promu en R3 pour cette saison.

Nous recherchons toujours des licenciés joueurs et dirigeants pour compléter nos effectifs seniors et jeunes, nous remercions vivement tous ceux qui œuvrent au quotidien pour la vie du club.

Benoit PIGNON, président

 usvbc@laposte.net

EST VENDÉE BASKET CLUB



Le « Est Vendée Basket Club » (E.V.B.C) a vu le jour le 1er Juillet 2022 suite de la fusion des clubs Les Trois Rivières et l'Anvol, après 6 années de travail en commun. Il regroupe 10 communes du canton : Antigny, le Breuil-Barret, La Chapelle-aux-Lys, La Châtaigneraie, la Loge-Fougereuse, Saint-Hilaire-de-Voust, Saint-Maurice-des-Noues, Saint-Pierre-du-Chemin, La Tardière et Vouvant et compte à ce jour 160 licenciés.

Le nouveau club compte 14 équipes. Chaque équipe a son championnat. Les matchs se déroulent dans les salles du Breuil-Barret et d'Antigny et les entraînements sont partagés entre ces salles et celles de La Tardière, Saint-Pierre-du-Chemin et de La Châtaigneraie. Cette année, suite au départ en retraite de notre entraîneur, nous avons engagé un entraîneur en formation qui se charge de nos équipes jeunes. Nous pouvons compter sur les bénévoles pour encadrer les équipes lors des matchs et de certains entraînements.

Frédérique DESCHAMPS, présidente

 06 87 95 82 90
 evbc@gmail.com

YOGA MÉLUSINE

L'association Yoga Mélusine propose deux cours de yoga chaque semaine de septembre à fin juin, hors vacances scolaires. Les cours sont dispensés par Xavier Jourdain, professeur à la Fédération française de Hatha Yoga.

L'adhésion annuelle est de 100 €. Afin de découvrir le yoga, les deux premières séances sont gratuites, et ce à tout moment de l'année.

Les séances ont lieu dans la salle des fêtes de Vouvant, les lundis et mardis à 19h.

Céline DAVID, présidente

 celine.david85@orange.fr
02 51 00 87 69

LES ECHAPPÉS DE MÉLUSINE

Cette année nous avons enfin pu organiser nos deux traditionnelles manifestations. On retiendra la belle édition de la CO2 (rando-orientation en forêt) qui a rassemblé plus de 420 participants de tout niveau et de tout âge.



Raid mélusine © Echappés de mélusine

Pour 2023, l'association va proposer ses deux raids historiques : la CO2 le dimanche 5 février, toujours en forêt domaniale de Vouvant-Mervent et le Raid Mélusine le week-end des 24 et 25 juin.

Les membres de l'association ont à cœur, comme à chaque fois, de véhiculer un esprit de convivialité sur leurs organisations, où chacun participe à son rythme, pour le plaisir des yeux, du corps et du cœur. Il y en aura donc pour tout le monde du sportif débutant au sportif aguerri.

 echappes-de-melusine@netcourrier.com
<http://echappes.de.melusine.free.fr>

Les Échappés de Mélusine

VOUVANTIGNY TENNIS CLUB

L'effectif du club était en 2022 de 30 adhérents dont 25 licenciés adultes.

Infrastructures, informations et projets

Vouvant

- court Dumas : prévision de travaux de rénovation du court par la commune
- court de La Girouette : la commune envisage avec l'accord du club et du Hameau de le transformer en City-Park

Cezais

- court des Gazelles : prévision de remise en état du court avec le nettoyage du bitume et la réfection du grillage par le commune de Cezais

Antigny

- court extérieur
- salle omnisports Beaulieu - lundi : 17h-22h30, mercredi : 14h-18h30 et 21h-22h30, jeudi : 17h-20h.

Le club est toujours à la recherche d'un éducateur professionnel.

Patrick MOREAU, président

TARIFS jusqu'au 31 août 2023

Licence multi-raquettes :

- adulte-loisir : 35 €, adulte-compétition : 45 €, jeune (- 18 ans) : 30 €
- couple-loisir : 55 €, couple-compétition : 70 €, couple-loisir & compétition : 60 €

Licencié autre club : 25 €

Location à l'heure : 10€ (2,3, 4 joueurs...)

Invité avec un licencié du Club : 3 €



© Vouvantigny tennis club

 Patrick Moreau : 02 51 00 89 19 / 06 27 14 38 51
 Emilie Lelaure : 02 51 00 80 14 / 06 73 92 03 53
moreau.patlu@gmail.com

Calendrier des *manifestations*

Date.	Evènement	Organisé par
SAMEDI 14 JANVIER	Vœux de la commune	Municipalité
SAMEDI 14 JANVIER	Galette de rois	Amicale Laïque
SAMEDI 14 JANVIER	Repas dansant et à domicile Salle Ben-Hur - Antigny	Entente Vendée Basket Club
DIMANCHE 29 JANVIER	La Folle Journée en région Edouard SAPEY-TRIOMPHE, violoncelle Elodie SOULARD, accordéon	Orgue & Musique à Vouvant
DIMANCHE 5 FEVRIER	Course d'orientation - CO 2	Les Echappés de Mélusine
SAMEDI 4 MARS	Repas du foot Salle de Bourneau	Union Sportive Vouvant Bourneau Cezais
DIMANCHE 12 - 26 MARS, 9 AVRIL, 7 - 20 MAI ET 4 JUIN	Sorties plantes sauvages comestibles	Graine de nature
SAMEDI 15 AVRIL	Concert de printemps Salle des Fêtes	Chœur en ballade
LUNDI 1 MAI	Randonnée pédestre	Union Sportive Vouvant Bourneau Cezais
LUNDI 1 MAI	Loto Salle des Silènes - La Châtaigneraie	Entente Vendée Basket Club
DIMANCHE 8 MAI	Commémoration du 8 mai 1945	Municipalité
VENDREDI 19 MAI	Vente de pizza	Union Sportive Vouvant Bourneau Cezais
DIMANCHE 21 MAI	Fêtes des plantes	Comité des Fêtes
DIMANCHE 21 MAI	« Organistes en herbe » dans le cadre de la Fête des Plantes	Orgue & Musique à Vouvant
SAMEDI 10 JUIN	Christine MÉTAY-SEGUI, orgue dans le cadre du colloque Rabelais 1523 - 2023	Orgue & Musique à Vouvant
SAMEDI 17 JUIN	Fête de l'école	Amicale Laïque
SAMEDI 24 JUIN	Fête de la musique Place du Bail	Chœur en ballade
SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25 JUIN	Raid Mélusine	Les Echappés de Mélusine
DIMANCHE 2 JUILLET	Vide grenier	Amicale Laïque
MARDI 11 - 18 JEUDI 20 - 27 JUILLET	Sortie semi-nocturne en forêt de Mervent	Graine de nature
JEUDI 13 JUILLET	Festival d'orgue : Edmond REUZÉ	Orgue & Musique à Vouvant
VENDREDI 14 JUILLET	Fête du 14 juillet	Comité des Fêtes
JEUDI 20 JUILLET	Festival d'orgue : Virgile MONIN	Orgue & Musique à Vouvant

Date	Evènement	Organisé par
MERCREDI 26 JUILLET	Festival d'orgue : conférence « Jean Sébastien BACH »	Orgue & Musique à Vouvant
JEUDI 27 JUILLET	Festival d'orgue : Marie-Ange LEURENT, orgue et Fabrice MAURIN, baryton	Orgue & Musique à Vouvant
SAMEDI 29 JUILLET	Bal des pompiers	Amicale des pompiers
JEUDI 3 AOÛT	Festival d'orgue : Emmanuel ARAKÉLIAN	Orgue & Musique à Vouvant
MARDI 8 - 22 JEUDI 3 - 10 - 17 - 22 AOÛT	Sortie semi-nocturne en forêt de Mervent	Graine de nature
JEUDI 10 AOÛT	Festival d'orgue : Johann VEXO	Orgue & Musique à Vouvant
JEUDI 10 ET VENDREDI 11 AOÛT	Promenade historique et musicale	Patrimoines du Vouvantais
JEUDI 17 AOÛT	Festival d'orgue : Johannes ZEINLER	Orgue & Musique à Vouvant
JEUDI 24 AOÛT	Festival d'orgue : Pascal MARSAULT	Orgue & Musique à Vouvant
JEUDI 31 AOÛT	Festival d'orgue : Ensemble Vocal de Nantes	Orgue & Musique à Vouvant
VENDREDI 15 - 22 - 29 SAMEDI 16 - 23 - 30 SEPTEMBRE	Soirée brame du cerf	Graine de nature
SAMEDI 16 SEPTEMBRE	Journées du Patrimoine Marie-Paule BOUIN, orgue	Orgue & Musique à Vouvant
DIMANCHE 17 SEPTEMBRE	Journées du Patrimoine Odile FOUILLARON, harpe & Sacha DHÉNIN, orgue	Orgue & Musique à Vouvant
VENDREDI 10 NOVEMBRE	Concours de belote	Union Sportive Vouvant Bourneau Cezais
SAMEDI 11 NOVEMBRE	Commémoration du 11 novembre 1918	Municipalité
SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26 NOVEMBRE	Marché de Noël	Comité des Fêtes
SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26 NOVEMBRE	Mini-concerts d'orgue pour les familles dans le cadre du Marché de Noël	Orgue & Musique à Vouvant
DIMANCHE 26 NOVEMBRE	Randonnée de l'Avent	Amicale Laïque

Le calendrier des manifestations est actualisé régulièrement sur le site internet de la mairie. www.vouvant-vendee.fr



Les sapeurs-pompiers de Vouvant se félicitent d'avoir honoré leurs camarades décorés et promus lors de la cérémonie de la Sainte-Barbe qui s'est tenue à Bourneau le 3 décembre dernier.

Ont été décorés :

- le lieutenant Fabrice TERRIEN, insigne de chef de centre échelon Or, pour 10 années de chef de centre ;
- l'adjudant Stéphane DUBOIS, médaille d'honneur du Service départemental d'incendie et de secours ;
- le caporal-chef Ambroise BEAUJAL, médaille de l'Union départementale des sapeurs-pompiers ;
- Erwan MORVAN et Baptiste AUGUIN, la remise de la Fourragère.

Ont été promus :

- l'adjudant Olivier CHAIGNEAU au grade d'adjudant-chef ;
- les sergents Laurent GERBEAUD et Frédéric GOBIN au grade de sergent-chef ;
- le sapeur Pauline DEBORDE au grade de sapeur 1ère classe.

L'effectif des sapeurs-pompiers s'est étoffé avec 3 incorporations :

- Matthieu TRIPIANA de Mervent ;
- Félien BARREAU de Cezais ;
- Alice CHAIGNEAU de Saint-Maurice-des-Noues, incorporée suite à l'obtention de son brevet de Jeunes sapeurs-pompiers.

Nous leur souhaitons la bienvenue, que leur activité au sein des sapeurs-pompiers leur soit profitable et dévouée.

Bilan opérationnel de l'année 2022

L'activité a progressé avec une hausse de 20 interventions, portant notre bilan à 200 interventions. Cette hausse s'explique cet été pendant les épisodes caniculaires par de nombreux incendies au moment des récoltes dans les champs, mais aussi divers feux de végétation.

La sollicitation des sapeurs-pompiers volontaires est croissante, il nous est malheureusement parfois difficile de pouvoir assurer des interventions sur notre secteur. Le centre de secours est toujours en recherche de volontaires souhaitant se mettre au service des autres.

Bal des Pompiers, fête des 120 ans

Les pompiers vouvantais fêteront en 2023 les 120 ans de la création de ce qui était à l'époque « la Subdivision des sapeurs-pompiers de la commune de Vouvant ». Nous espérons vous avoir à nos côtés pour un moment festif et de partage le samedi 29 Juillet. Si certaines personnes disposent de documents qui nous permettraient de compléter nos archives (dons, prêts, copies et même des anecdotes...), merci d'entrer en contact avec l'amicale des pompiers.



Nous vous souhaitons, une douce et agréable année 2023.

Lieutenant Fabrice TERRIEN, chef de centre
Adjudant-chef Yoann GRÉGOIRE, président de l'amicale



Service des médecins de garde :

Centre d'appel « Médecins de garde »
au 116 117.

Service des pharmacies de garde :

Un NUMÉRO et un SITE INTERNET pour toute la France : le 32 37 ou 3237.fr

Cabinet médical

▶ Docteur Christine ZALEWSKI
▶ Docteur Fabrice GRILLO
1 Rue du Vivier
Tél. 02 51 00 85 87

Pharmacie

▶ Marie-Claude MAUFFREY
1 Place de l'Église
Tél. 02 51 00 80 15

Ambulancier-taxi

▶ Ambulances et taxis Vouvantais
22 Bel-Air
Tél. 02 51 00 85 39

Cabinet d'infirmières

▶ Marie-Andrée BOBINEAU
▶ Valérie CHARBONNEAU
▶ Cécile FONTAN
▶ Anne MAROLLEAU
▶ Isabelle MOREAU
3 Rue du Vivier
Tél. 02 51 00 82 56

Kinésithérapeutes

▶ Charles BORSUS
▶ Clément THIBAUD
7 Impasse du Noyer
Tél. 02 51 00 80 26

Psychothérapeute

▶ Corinne L'HOSTE
5 Grande-Rue
Tél. 06 17 20 59 08

Kinésithérapeute à domicile

▶ Fabienne ALLOUAT
Tél. 06 30 35 38 58

EHPAD Les Orettes

1 Rue du Bocage
Tél. 02 51 00 85 85

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DE L'ORGANISATION DE LA PERMANENCE DES SOINS EN VENDÉE

Dans un contexte de tensions démographiques médicales croissantes sur le département, l'ADOPS 85 travaille pour mettre en place des solutions innovantes en faveur de l'accès aux soins pour ce qui concerne l'organisation des « Soins Non Programmés ».

Ainsi, le nombre de recours téléphoniques au 116117 ne cesse de croître ces derniers mois, allongeant les délais d'attente et de prise en soin des patients. Malheureusement, de nombreux appels non justifiés viennent saturer le centre de régulation par manque d'informations ou par erreur d'orientation, aggravant la situation. Dans ce contexte, il paraît indispensable de sanctuariser le 15 pour les urgences vitales et d'orienter à bon escient vers le 116 117 pour ce qui relève de ses missions, afin que les patients puissent être pris en soin « au bon endroit, au bon moment et par le bon professionnel de santé ».

• Le 116 117 concerne uniquement les « Soins Non Programmés » :

➢ Il s'agit d'un problème médical aigu (douleur, infection, traumatisme mineur, souffrance psychique... etc) ne relevant pas d'une urgence vitale (malaise, gêne respiratoire, trouble neurologique, douleur thoracique, traumatisme grave... etc). En cas d'urgence vitale, faire le 15.

➢ Il est réservé aux patients dépourvus de médecin traitant ou hors résidence (tourisme, déplacement professionnel, études...); et en dernier recours, à celles et ceux dont le Médecin Généraliste Traitant ou le cabinet médical référent n'est pas joignable.

• Attention, le 116 117 n'a pas pour mission de prendre en charge :

- Les patients ayant un Médecin Généraliste Traitant ou un cabinet médical référent ouvert ;
- Les demandes de certificats médicaux hors soins non programmé (pratique du sport, MDPH... etc) ;
- La recherche d'un Médecin Généraliste Traitant ;
- Le renouvellement d'ordonnance pour des pathologies chroniques.

Les médecins régulateurs ont pour consigne de prioriser systématiquement une orientation vers le Médecin Généraliste Traitant (ou le cabinet médical référent) lorsque les appelants en ont un. Si nécessaire et en second recours seulement, ils peuvent orienter, en fonction des disponibilités, vers un cabinet médical volontaire du secteur ou vers un Centre de Soins Non Programmés de proximité.

Transport solidaire

Le service du transport solidaire fonctionne grâce au concours de chauffeurs bénévoles qui se rendent disponibles pour conduire les bénéficiaires là où ils le souhaitent : rendez-vous médicaux, courses, etc...

38 personnes en 2022 ont bénéficié de cette aide pour 5122 km parcourus.

Une règle à rappeler et à observer : faire impérativement sa demande 2 à 3 jours avant un déplacement et non le jour même.

Un premier rendez-vous sera indispensable pour votre inscription.



Isabelle BELY

06 04 53 83 49

Don de sang bénévole du pays de La Châtaigneraie

Si vous avez entre 18 et 70 ans et êtes en bonne santé, venez donner votre sang pour sauver des vies. Vous connecter sur la page Facebook « don du sang pays de la Chataigneraie », vous pouvez aussi laisser des messages sur le : 06 17 09 21 21

Collectes 2023 à la salle des Silènes à La Chataigneraie de 15h30 à 19h30 les mercredi 8 février, vendredi 14 avril, vendredi 9 juin, lundi 7 août, jeudi 12 octobre et mardi 12 décembre.

État civil

Naissances

le 10 janvier 2022	Lucas LEROUX de Benjamin LEROUX et Mélanie LOMBARD
le 15 septembre 2022	Paul BOURON LAUBRETON de Thomas BOURON et Elodie LAUBRETON
le 24 octobre 2022	Eyden DUPIN de Erwan et Katia DUPIN



Mariages

le 16 avril 2022	Christlène LELANDAIS et Stéphane JOURNAUD
le 21 mai 2022	Anastasia BAUDINET et Jiovanni MAILLOT



Décès - inhumations

le 22 décembre 2021	Guy CHESSÉ (75 ans)		
le 31 décembre 2021	Eileen COLE (86 ans)		
le 02 janvier 2022	Marthe MALLEVAUD (98 ans) *		
le 20 janvier 2022	Renée MOULIN (84 ans)		
le 1er février 2022	Jean-Marie ROUSSEAU (71 ans)		
le 06 février 2022	Michel FAUCONNIER (71 ans)		
le 11 février 2022	Albert FROMAGET (91 ans)		
le 21 février 2022	Marie SOUCHARD (88 ans)	le 11 mai 2022	Bernard CORDON (91 ans) *
le 23 février 2022	Marie ROBIN (93 ans)	le 24 mai 2022	Hanna ABU-SADA (73 ans)
le 26 février 2022	Bernard GODET (88 ans) *	le 29 mai 2022	Danièle DEPOUÉ (84 ans)
le 03 mars 2022	Marie ROGER (91 ans) *	le 15 juin 2022	Gilbert BAUDRY (95 ans) *
le 05 mars 2022	Roger SIONNET (98 ans) *	le 18 juin 2022	Henri PERROTIN (74 ans)
le 05 mars 2022	Maurice RÉGNIER (96 ans) *	le 05 juillet 2022	Jeanne BONTEMPS (98 ans) *
le 12 mars 2022	Gérard VINCENT (87 ans) *	le 07 juillet 2022	Anne-Marie GAUFFRIAU (82 ans) *
le 15 mars 2022	Joël JOURDAIN (70 ans)	le 14 juillet 2022	John ARNOLD (74 ans)
le 03 avril 2022	Jeanne SABIRON (100 ans) *	le 28 juillet 2022	Raymonde BAUDRY (101 ans)
le 04 avril 2022	Simone JAMIN (97 ans)	le 04 août 2022	Christiane DEPOUÉ (91 ans)
le 07 avril 2022	Rémy BARREAU (89 ans)	le 15 août 2022	Marie-Madeleine AUVINET (84 ans)
le 19 avril 2022	Carole LELYVELD (80 ans)	le 17 août 2022	Renée GUILLEMET (89 ans)
le 28 avril 2022	Louise AIRAUD (92 ans) *	le 15 septembre 2022	Yves BOUILLAUD (97 ans) *
le 02 mai 2022	Roger CANTET (101 ans) *	le 16 septembre 2022	Auguste BAUDOUIN (95 ans) *
		le 07 octobre 2022	Jean-Marie MONNIER (76 ans)
		le 10 octobre 2022	Bruno LANFRANCHI (86 ans)
		le 12 octobre 2022	Patrice CRABEL (65 ans)
		le 17 octobre 2022	Jean DELAGE (82 ans)
		le 18 octobre 2022	Janet JENKINS (64 ans)
		le 19 octobre 2022	Maurice BARREAU (82 ans)
		le 24 octobre 2022	Marinette POTIER (100 ans)
		le 21 novembre 2022	Marcel TRICOT (79 ans)
		le 10 décembre 2022	Jacques FOUCHER (92 ans) *
		le 21 décembre 2022	Colette LEGAL (89 ans) *
		le 22 décembre 2022	Andrée BLANCHET (91 ans) *
		le 26 décembre 2022	Jacqueline GRAS (96 ans)
		le 29 décembre 2022	René SOUCHARD (90 ans) *



* personnes décédées à l'EHPAD de Vouvant

Vie commerciale et artisanale

COMMERCE

► CAFÉS - RESTAURANTS

Auberge de Maître Pannetier

Mathilde GAUVRETT

8 place du Corps de Garde

Tél. 02 51 00 80 12

aubergedemaîtrepannetier@gmail.com

Café Cour du Miracle

Suzanne & Dean RICHARDS

20 rue du Duc d'Aquitaine

Tél. 02 51 00 54 93

cafecourdu miracle85.vouvant@gmail.com

Café Mélusine

Aurélien CAILLAUD & Louis-Adrien BEAUJALOT

19 rue du Duc d'Aquitaine

Tél. 02 51 00 81 34

cafe.melusine@orange.fr

Les délices de Mélusine (crêperie, glacier)

Laurent RAKOTO

15 rue du Duc d'Aquitaine

Tél. 06 85 70 02 20

rakotolaurent@laposte.net

► BOULANGERIE - PÂTISSERIE

Le Fournil de Mélusine

Maud & Gaylord BONNEAU

22 rue du Duc d'Aquitaine

Tél. 02 51 00 80 11

sloene85@hotmail.fr

► ÉPICERIE

Coop

11 rue du Duc d'Aquitaine

Tél. 07 68 28 46 86

► POISSONNERIE

Chez Sarah

Tél. 06 09 80 06 30

Devant la Coop le jeudi matin

► POISSONNERIE AMBULANTE

Frédéric SOULARD

Tél. 06 82 27 92 95

frederic.soulard0076@orange.fr

Passage à domicile sur appel le jeudi matin

► COIFFURE

Atelier Jana

Stéphanie POMMIER-TALON

3 bis place du Corps de Garde

Tél. 02 51 50 78 36

atelierjana85@gmail.com

► PRODUCTEUR

Le Canard de Mélusine

Bertrand SOUCHARD & Gaëlle COURTIN

La Chaizeboire

Tél. 02 51 00 83 77

lecanarddemelusine@gmail.com

► AGENCES IMMOBILIÈRES

Agence Mélusine

Jérémy LAGEARD

13 rue du Duc d'Aquitaine

Tél. 02 51 00 82 54

info@agencemelusine.com

IAD Immobilier

Vincent QUELEN

46 rue des Granges

Tél. 06 16 62 09 82

vincent.quelen@iadfrance.fr

► FORMATION

SBS Services - Formation anglais

Michael SIMONDS

23 rue Malicorne

Tél. 07 85 21 92 72

info@sbservices.solutions

► INFORMATIQUE

M@ilusine Informatique

Eric FORESTIER

La Folie

Tél. 07 52 62 26 88

mailusineinformatique@mail.com

► GUIDE TOURISTIQUE

Vouvant & Moi

Janys VIVIES

1 imp. de la Tour

Tél. 09 83 87 53 14

contact@vouvantetmoi.fr

► BIJOUX, CRÉATIONS, DÉCORATIONS, VÊTEMENTS, BROCANTE

Alfha

Anaïs LAINE

1 rue Basse des Remparts

Tél. 07 60 74 22 90

alfha.officiel@gmail.com

L'Empreinte

• Céramique Raku

Christine BOUCHER

Tél. 06 60 29 14 97

christine.b86@orange.fr

• Bijoux

Aurélien BOUCHER

Tél. 06 24 88 62 28

lilipiket@live.fr

2 place du Corps de Garde

Galerie - Atelier Duc d'Aquitaine

Sylvie SALMON

3 rue du Duc d'Aquitaine

Tél. 02 51 50 02 60

galerieatelier.ducdaquitaine@gmail.com

Le Petit Eléphant

Gillian PEARCE

7 rue du Duc d'Aquitaine

Tél. 02 51 87 36 57

lepetitelephant85@hotmail.com

Les Bijoux d'Anoushka

Anne CARDONA

9 rue du Duc d'Aquitaine

Tél. 02 51 50 78 36

contact@lesbijouxdanoushka.com

La Boutique de Béa

Béatrice BERGER

1 rue du Duc d'Aquitaine

Tél. 06 13 82 95 00

laboutiquedebea@gmail.com

Quand Marie-Madeleine chine

Bénédicte BATY

2 rue du Duc d'Aquitaine

Tél. : 06 15 08 63 88

baty.benedicte@orange.fr

Le sens de la rivière

Sophie TAFI

3 rue Basse des Remparts

Tél. 06 72 87 63 25

sophie.tafi@gmail.com

► ARTISANS

Artisan peintre « Steph'Deco 85 »

Stéphane ROUSSEAU

La Petite-Reblaizière

Tél. 06 33 28 13 51

contact@stephdeco-85.fr

Cordonnerie du Hameau, retouches et clés minute

Sandrine VANDEVOORDE

Village de gîtes - Lieu-dit La Girouette - 85120 VOUVANT

Tél. 07.71.65.13.47

cordonnerie@lehameaudevouvant.com

Créateur de meubles et objets originaux « Kréalaine »

Fabrice LAINE

La Garde

Tél. 06 03 70 14 66

krealaine@gmail.com

Dépannage électroménager, antenne

Frédéric RIMBERT

Les Basses-Guillotières

Tél. 06 03 54 67 95

rimbertydepannage@orange.fr

Encadreur d'Art

Pascal ROUXEL

« Le Verger du Chêne » - La Petite-Rhée

Tél. 06 76 51 09 41

contact@cadrespro.fr

Ferronnerie « Gâtine Fer »

Nicolas BOUVIER

20 Bel-Air

Tél. 06 34 02 25 28

gatinefer@gmail.com

Fonderie d'Art « La Mélusine »

Yann GIRAUD

Les Gâts

Tél. 02 51 00 89 90

giraudyann@neuf.fr

Maçonnerie Métay-Phelippeau

Anthony METAY

1 rue de la Filée

Tél. 02 51 00 81 82

maconneriemetay@gmail.com

Maçonnerie Robert Brooks

Robert BROOKS

27 rue Gâte-Bourse

Tél. 06 02 09 38 38

michelle_brooks@hotmail.co.uk

Menuiserie Piddat

Tony PIDDAT

47 rue du Vivier

Tél. 02 51 00 86 74

tony.eurlepiddat@wanadoo.fr

Menuiserie Portrait & Fils

Philippe et Stéphane PORTRAIT

La Petite-Rhée

Tél. 02 51 00 83 28

gerard.portrait.sarl@orange.fr

► COUTURE

« Evasya Création »

Sylvie MEUNIER

37 rue des Granges

Tél. 06 37 90 58 22

evasyacreation@gmail.com

► ARTISANS D'ART

Atelier Lez' Art'

Dominique NICOU

5 place du Corps de Garde

Tél. 06 08 25 72 52

dominiquenicou1@worldonline.fr

Au-Delà de l'Eau

Penny G PECKMANN

Le Petit-Château

Tél. 06 59 00 49 91

► HÉBERGEMENTS

Alba Mélusine

Sheenagh MCLENNAN

45 rue des Granges

Tél. 07 85 55 39 68

albamelusine@gmail.com

Domaine de la Loge

Isabelle de LA PINTIERE

Domaine de la Loge

Tél. 02 51 69 66 94

ibdomaine@hotmail.fr

Gîte de la Forêt de Vouvant

Bruno MERAND

Maison forestière des Verreries

Tél. 06 87 53 45 62

meldebruno@yahoo.fr

Le Meunier & Le Farinier

Anne-Marie & Louis ROBIN

Le Moulin Froment

Tél. 02 51 69 64 38

louis.robin@cario.fr

Le Soleil , Eglantine & Petit Cerisier

FISHER

Baguenard

Tél. 02 51 52 98 87

baguenardgitesvouvant.co.uk

Le Relais de la Grande Rue

Jacqueline BERLAND

26 grande rue

Tél. 02 44 57 55 53

contact@lerelaisdelagranderue.fr

Les Ateliers de la Mère

Yves PESTALOZZI

Rue du Calvaire

Tél. 07 61 60 82 11

Terra Color Création Kimpe

Danielle & Raymond KIMPE

7 place du Corps de Garde

Tél. 06 63 44 92 55

Les chambres de la Porte aux Moines

Marie-Line & Jean-Louis METAY

7 rue de la Porte aux Moines

Tél. 02 53 72 01 37

laporteauxmoines@gmail.com

Les oiseaux & Les papillons

Florence GARREAU & Ronan DANIEL

1 Les Pousses Vieilles

Tél. 06 81 10 80 00

florencegarreau@yahoo.fr

Les Remparts

Anita FROGER

12 rue Basse des Remparts

Tél. 02 51 52 65 67

anitafroger85@gmail.com

Maison Familiale Rurale

Route d'Antigny

Tél. 02 51 00 80 14

mfr.vouvant@mfr.asso.fr

Village de gîtes Le Hameau

La Girouette

Tél. 02 51 87 90 83

www.lehameaudevouvant.com

Les démarches

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Pour toutes vos démarches administratives : extrait de naissance, carte nationale d'identité, changement de domicile, déclaration de décès... consulter le site internet de la commune à la rubrique : « **Vivre et séjourner à Vouvant** » puis dans « **Démarches** » et enfin sélectionner « **Démarches pour les particuliers** ». Cette page est la page officielle du site national de l'administration française et donc en permanence tenue à jour.

DÉMARCHES POUR VOS TRAVAUX

Tous travaux extérieurs (y compris travaux de remise en peinture huisseries et façade) **doivent faire l'objet d'une « déclaration préalable » ou d'une demande de « permis de construire »**. Vos démarches sont à effectuer auprès de la mairie de Vouvant.

La réglementation pour les demandes de travaux est la même sur l'ensemble du territoire national. Vouvant, bien que cité patrimoniale, n'a pas de règle différente en la matière.

► **Pour des travaux ne modifiant pas la surface de plancher ou la modifiant de moins de 20m², vous devez faire une « déclaration préalable »**.

Il s'agit en général de travaux de remplacement de couverture, remplacement de menuiseries (portes, fenêtres, volets), ravalement de façade, création ou remplacement d'une clôture, peintures des huisseries.

► **Pour des travaux qui modifient la surface de plancher de plus de 20m², vous devez alors obtenir un « permis de construire »**.

Il s'agit en général de : travaux d'extension, de surélévation, de construction d'annexes (garage, grand abri de jardin) ou de changement de destination d'un bâtiment (ex : grange transformée en habitation).

Pour information, la règle des 20m² est une simplification de la réglementation car ce seuil peut être porté à 40m² selon les cas.

Vous pouvez obtenir auprès de la mairie tous les renseignements et les formulaires selon le type des travaux que vous souhaitez effectuer.

► **Caroline Guillemaut, architecte du patrimoine et architecte-conseil des Petites Cités de Caractère** tient une permanence gratuite à la mairie un jeudi après-midi par mois. S'adresser à la Mairie pour prendre rendez-vous.

► **La Communauté de communes du Pays de Fontenay-Vendée dispose d'un service d'informations sur l'habitat.**

Une permanence est régulièrement assurée par l'architecte des Bâtiments de France.

Informations : Unité ADS,

**6 rue du château Féodal
85200 Fontenay-le-Comte –
Tél. 02 51 53 11 90**

www.fontenayvendee.fr/renovation-de-lhabitat/

► Le site internet du gouvernement permet de télécharger chacun des formulaires selon le type de travaux :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319

Mise en page : mairie de Vouvant / Crédits photos : mairie de Vouvant

Impression : Kafécom – 700 exemplaires / Directeur de la publication : Xavier PHILIPPOT, maire de Vouvant

Comité de rédaction : la commission communication



© J.P. Berlose

MAIRIE

10 place de l'Église
85120 Vouvant
02 51 00 80 21
mairie.vouvant@wanadoo.fr
www.vouvant-vendee.fr

HORAIRES

Mardi et jeudi : 8h30-12h et 14h-17h
Mercredi et vendredi : 8h30-12h
Samedi : 10h-12h
Fermée le lundi

